



## Propriété d'un forum

-----  
Par topgun

Bonjour

Notre club d'aeromodeliste a un forum depuis plusieurs années  
Celui ci a été créé par un membre du club avec un nom évoquant le lieu d'exercice de notre loisir.  
aeromdelclub du pays de montbéliard

Aujourd'hui le créateur du forum souhaite changer le nom du forum et l'étendre à d'autres associations.Ce qui ne fait pas l'unanimité du comité.

Ma question : a t'il le pouvoir arbitraire de modifier le nom du forum et ses rubriques sans l'accord du comité de l'association?

Dans l'attente  
Merci de vos réponses  
Daniel